

Charte de déontologie portant sur les violences sexistes, sexuelles ou homophobes (VSSH)

Faculté de Théologie protestante de l'Université de Strasbourg

La Faculté de Théologie protestante s'inscrit dans la lutte contre les violences sexistes, sexuelles ou homophobes (VSSH) menée par l'Université de Strasbourg¹.

Elle veille à ménager pour toutes les personnes qui fréquentent la Faculté un environnement leur garantissant une égalité de traitement, un cadre sécurisant, ouvert à la diversité, respectueux et exempt de discrimination et de harcèlement, en particulier à caractère sexiste, sexuel ou homophobe.

Elle entend donc que les personnes qui la fréquentent s'associent à cette démarche en observant notamment les principes suivants :

- ne pas diffuser de propos, d'images ou de vidéos à caractère sexuel, discriminatoire ou violent ;
- ne pas proférer de propos inappropriés portant sur l'apparence physique d'une personne (habillement, coiffure, maquillage, tatouage...) ;
- proscrire les remarques et les questionnements intrusifs relatifs à l'intimité, à l'orientation et aux pratiques sexuelles ;
- ne pas imposer de contacts physiques non consentis ;
- s'abstenir de toute forme de harcèlement, notamment d'attentions ou de sollicitations répétées non désirées ou non appropriées, à caractère sexuel ou amoureux.

Dans un cadre universitaire, marqué par des rapports d'autorité, une vigilance particulière est de mise, notamment de la part du corps enseignant, pour éviter toute forme d'emprise et d'abus de pouvoir².

Toute personne témoin d'un manquement à ces principes ou victime de leur non-respect peut contacter les personnes référentes pour les questions de VSS au sein de la FTP et/ou la cellule d'écoute et d'accompagnement sur les questions sexistes et sexuelles de l'Université de Strasbourg (violences-sexistes@unistra.fr).

Toute infraction à ces principes peut entraîner un signalement effectué auprès du service compétent de l'Université de Strasbourg et, le cas échéant, l'application de sanctions prévues par le Code de l'éducation.

Texte validé par le Conseil de la Faculté de Théologie protestante le 27 janvier 2026.

¹ Voir <https://www.unistra.fr/fr/campus/lutter-contre-les-violences-et-les-discriminations>

² Code général de la fonction publique et code de l'éducation.